Discours de M. Matthey, président de la S.H.B

Autor(en): **Matthey**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **8 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849090

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Discours de M. Matthey, Président de la S.H.B.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

MADAME,

Lorsque, l'an dernier, fut connue la décision du Conseil fédéral de rappeler à Berne notre Cher Ambassadeur M. Micheli, nous avons éprouvé, je vous l'avoue sincèrement, une grande déception, en raison des liens d'affection qui s'étaient noués, durant son Ambassade, dans nos contacts toujours empreints d'une grande confiance.

Mais, quelle fut notre satisfaction et notre joie d'apprendre que vous lui succédiez.

Si, contre toute habitude, la Colonie suisse de France avait été consultée sur le choix de son chef, vous auriez sans nul doute obtenu la majorité des suffrages.

Pour notre part, nous avions conservé de vous, Monsieur l'Ambassadeur, le souvenir de l'homme d'action et d'expérience en même temps que du souriant représentant qui siégea trois années au sein de notre Conseil, pour son plus grand profit.

En acceptant que notre assemblée générale se tienne dans les salons de l'Ambassade, vous nous donnez une nouvelle preuve de la sympathie que vous portez à notre œuvre.

Nous vous en remercions bien sincèrement.

Que Madame Soldati m'excuse si je me permets de lui dire :

Vous avez conquis tous les cœurs par votre gentillesse, la simplicité de votre accueil chaleureux et le dévouement que vous apportez particulièrement au Comité de Couture.

Nos invités de l'Arbre de Noël n'oublieront pas de si tôt le message d'affection que vous leur avez adressé lors de votre premier contact.

Acceptez, Madame, toute notre gratitude.

A tous deux, nous vous souhaitons une longue et belle carrière parmi nous.

MESDAMES, MESSIEURS,

Du rapport annuel de notre activité qui vient de vous être lu, par notre dévoué secrétaire, nous avons disjoint tout ce qui concerne la Maison Suisse de Retraite, afin que ce chapitre fasse l'objet de votre attention particulière.

Conformément, à la décision prise lors de l'assemblée générale du 11 mars 1961, une commission administrative composée des Membres des deux bureaux de nos sociétés, à laquelle nous avons convié quelques dames et techniciens, s'est mise immédiatement au travail afin de donner des bases nouvelles à la Maison Suisse de retraite.

Il était nécessaire d'adapter aux conditions de la vie présente celles de nos pensionnaires qui allaient vivre dorénavant dans un cadre plus vaste et plus conforme aux aspects modernes de l'hospitalisation.

Cette commission travaillant en sections distinctes a rempli la mission que nous attendions d'elle et s'il reste encore et restera toujours des perfectionnements à apporter, nous pouvons aujourd'hui exprimer notre particulière reconnaissance à ceux et celles qui ne ménagèrent ni leur temps ni leurs précieux conseils pour la réalisation de cette grande tâche.

Dans quelques semaines, notre vestiaire sera transféré de la rue Hérold à Issy-les-Moulineaux, de sorte que l'ensemble social dont nous nous occupons s'y trouvera regroupé.

Ce n'est pas en quelques mots que

On est heureux à Issy-les-Moulineaux, et M. Emile Monney, qui vient d'entrer dans sa 103e année, ne cesse de le répéter

je puis vous exposer les avantages réels de cette collaboration, mais ce dont je puis attester, c'est l'existence d'une force nouvelle pour notre action sociale.

Les colloques du samedi, en présence de ses animatrices, permettent la liaison dans l'étude et la recherche de la solution rapide à nos problèmes sociaux.

Pour ma part, j'en apprécie déjà les résultats et j'adresse aux participantes, Mlles Favre, de Sax et Brintet, ainsi qu'à M. Dietrich, ma grande reconnaissance.

66 pensionnaires furent transférés de Saint-Mandé dans le courant du mois de mai.

Leur adaptation à Issy fut pour quelques-uns d'entre eux assez longue et difficile.

Il est vrai qu'Issy ne possède pas sa foire du Trône... et l'on ne change pas facilement les habitudes enracinées...

Peut-être faut-il y voir aussi un trait original du caractère suisse...

Le colonel Huber-Saladin, qui présida le comité de l'Asile suisse de Saint-Mandé déclarait (renseigne-

ments que nous relevons dans la brochure du cinquantenaire de St-Mandé) :

« Les vieillards tels que les nôtres « sont en général difficile à vivre, les « femmes surtout ... »,
doit-on en déduire qu'il était plus facile au colonel Huber de commander à son régiment que de diriger l'Asile de St-Mandé.

Si, l'état sanitaire a donné quelques inquiétudes durant les quatre premiers mois, le Dr Beaufils attaché à notre Etablissement se déclare pour le moment plus rassuré, exception faite pour les chroniques.

Il m'est agréable de lui exprimer ici nos remerciements pour l'aide précieuse qu'il apporte à nos pensionnaires dont il a l'entière confiance.

Depuis notre installation, nous avons admis 70 pensionnaires nouveaux. A ce jour, nous hébergeons 51 femmes et 31 hommes.

18 employés sont nécessaires à la bonne marche de l'ensemble des services.

Pour nous conformer aux prescriptions administratives et aussi pour le bien-être de nos pensionnaires, nous avons engagé d'importants travaux absolument indispensables. Si vous nous donnez les moyens de les mener à bonne fin, nous pourrons héberger 95 pensionnaires.

Actuellement, cette communauté se trouve bien chez elle. Aucune journée ne se passe sans qu'elle se trouve rassemblée devant le poste de télévision obligeamment offert par Mme Schwaarz. Il fait le bonheur de tous y compris du doyen M. Monnet qui vient d'entrer dans sa 103e année et qui ne manque jamais l'émission du journal télévisé.

Grâce à l'accord donné par l'Archevêché de Paris, la chapelle sert aux deux confessions. C'est ainsi qu'une veillée de Noël a été organisée qui a laissé une grande impression et un réconfort moral à tous ses participants.

M. l'abbé Schilliger dit la messe tous les jeudis alors que le dimanche c'est un séminariste qui officie.

M. le pasteur Benoît des paroisses d'Issy et de Clamart célèbre le culte tous les lundis.

Les comptes de ce premier exercice accusent un important déficit qui ne nous a pas surpris outre mesure.

Dès le 1er février, la commission administrative a proposé des modifications acceptées par les conseils élevant le prix de pension afin d'approcher le plus près possible notre prix coûtant. (12.05, II/62 ; 12.25, XII/62).

Enfin, la dernière échéance de janvier a été honorée de sorte que nos Sociétés sont virtuellement propriétaires de l'ensemble immobilier. Tout cela grâce surtout à ceux et celles qui ont spontanément répondu à notre appel du mois de mai dernier.

Que ces généreux donateurs acceptent notre profonde gratitude.

Je vous exprimais l'an dernier l'espoir que nous mettions dans la colonie suisse de Paris, pour la réalisation de cette œuvre d'une urgente nécessité.

L'appel n'a malheureusement pas répondu à notre attente.

Trop nombreux sont encore les indifférents et ceux qui ont classé notre demande (souhaitons-le par inadvertance), ou devons-nous au contraire supposer qu'il s'agit là d'un désintéressement de la vie de la colonie, ou d'une lassitude dans la bienfaisance ?

Vous me direz non sans raisons :

« Nous avons tous nos œuvres « particulières... nous sommes appe- « lés tous les jours à... faire la chari- « té... par les quêtes qui sont organi- « sées sur la voie publique et à do- « micile... et nous avons aussi nos « ventes de charité. »

Tout cela est vrai... mais ne pensez-vous pas qu'actuellement le mot charité est galvaudé et que cette démonétisation en rétrécit singulièrement sa vraie valeur ?

Et cependant, la charité n'est-elle pas la plus grande des trois vertus téologales qui nous sont enseignées ?

Il y a quelques années, le Révérend Père Riquet l'avait ainsi définie :

« La vraie Charité, Amour gratuit « et généreux des autres. Elle ne « veut que le bien des autres. Elle « le veut avec intelligence et effica- « cité dans le respect de la justice « au profit de tous. »

Pour être efficacement bienfaisante, cette charité-là devrait se manifester chez tous les membres de la colonie suisse de Paris, car ne l'oublions pas, notre tâche est loin d'être terminée.

Nos vieillards sont installés soit. Mais le problème des chroniques est notre préoccupation journalière, il reste entier.

Il est posé d'une manière angoissante à notre génération. Nous ne pouvons pas reculer. Il doit trouver une solution humaine.

Qu'est-ce donc que les chroniques ?

L'on admet généralement que les gens du troisième âge, c'est ainsi qu'on désigne actuellement la vieillesse, se divisent en trois catégories :

les vieillards valides,
les vieillards infirmes,
les vieillards malades.

Il arrive un moment où le vieillard infirme ou même non infirme, présente une maladie aiguë ou une aggravation d'une maladie chronique telle qu'il faille l'hospitaliser.

Or, le vieillard n'aime pas l'hôpital et la salle commune qu'il redoute plus encore que l'adulte, à cause de ses infirmités.

Quant à l'hôpital, il rejette cet encombrant malade qui généralement ne demande pas de soins médicaux parce que le plus souvent paralytique, grabataire ou sénile, mais qui exige par contre une présence constante ne serait-ce pour l'alimenter ou les soins d'hygiène importants.

Cette catégorie relève davantage de la garde-malade que de l'infirmière.

Partout dans le monde, des solutions sont recherchées et des maisons pour chroniques se construisent.

Pour notre part, nous avons le privilège de posséder un pavillon de deux étages qui n'attend que son achèvement. Mais pour cela, un effort financier important est nécessaire et la colonie suisse de Paris se doit de le réaliser, chacun selon ses moyens et son cœur d'abord par solidarité, ensuite par devoir envers les vieillards, envers la vieillesse qui, ne l'oublions pas, nous attend elle aussi.

Le samedi 2 juin, à partir de 16 h., vous serez conviés à visiter Issy-les-Moulineaux vous pourrez constater ce qui été fait et ce qu'il reste à réaliser.

Vous y viendrez avec vos amis, vous nous aiderez à convaincre les hésitants. Si notre cause est grande et belle, c'est parce qu'elle est humainement réalisable.

Vous ferez ainsi acte de charité.

(*Suite page 8*)

(*Suite de la page 7*)

Et M. Soldati, ambassadeur de Suisse en France de conclure avec beaucoup de chaleur en disant notamment : « Il s'agit d'une œuvre inachevée. La vie se prolonge, la vie continue d'une manière imparfaite. Renvoyer en Suisse nos chroniques ne serait pas charitable. Il faut faire un effort pour l'institution la plus ancienne de Paris. Cet esprit national est plus nécessaire que jamais. » Et nous ne saurions le désavouer.

En terminant sa brève allocution, M. Soldati confirma le message de sympathie que l'assemblée avait décidé d'adresser à M. et Mme Micheli.

Une sympathique réception dans les merveilleux salons de l'Ambassade devait terminer cette réunion de la Charité.

Suisses de Paris votre Maison

Tél. : Trinité 87-12
Trinité 87-13

Métro : Trinité
Chaussée-d'Antin

RESTAURANT - BAR - ROTISSERIE
28, RUE DE MOGADOR
PARIS (9e)
Salons pour noces et banquets
J. PLANCHON.

LE COMITE ET LES JOUEURS DE L'

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS

invitent tous les compatriotes et amis à assister à leur

FÊTE SPORTIVE ANNUELLE ET GARDEN-PARTY

LE SAMEDI APRES-MIDI 26 MAI 1962

AU STADE DE LA MARCHE A VAUCRESSON

sous la présidence d'Honneur de S.E. M. Soldati, Ambassadeur de Suisse

★ ★ ★

Programme provisoire :

DEUX MATCHES DE FOOTBALL
(Equipes Première et Réserve)
UN MATCH DE HANDBALL
TENNIS - VOLLEY-BALL
ATTRACTIONS POUR LES ENFANTS
THE - DINER AMICAL - BAL CHAMPETRE

★ ★ ★

Notre Club disposant cette saison d'une très bonne équipe de football, en tête du Championnat de la Première Division du « Critérium du dimanche matin » (groupement de la Ligue de Paris composée de 54 équipes) et d'une excellente équipe de handball, promue en Division d'Honneur, nos membres et tous les amateurs du « Ballon rond » sont assurés d'assister à de belles démonstrations de nos couleurs.

★ ★ ★

Communications :

Gare St-Lazare (toutes les 1/2 heures, à 24 et 54 min.).
Taxis Paris-Versailles à la Porte de St-Cloud (toutes les 10 min., descendre à l'Hôpital Poincaré).
Auto-route (bifurquer sur Vaucresson, tourner à droite, direction Garches-Paris).

★ ★ ★

Un contrôle étant établi à l'entrée du Stade, veuillez découper cette feuille pour servir de billet d'entrée gratuite.